

Sommaire // [Edito p1](#)
[Actualités du CRJ](#) // [Actualités p1](#) / [Publications p2](#) /
[Interventions p3](#) / [Autres participations p5](#) / [Ouvrages p6](#)
[Actualités de la recherche p8](#) / [Les manifestations scientifiques passées p9](#) / [Les manifestations scientifiques à venir p12](#)
[Du côté des doctorants](#) // [Soutenances de thèses p14](#)

ÉDITO

Chères et chers membres du CRJ,

L'année 2025 a commencé sous le signe du HCERES. Si nous ne savons pas encore si ce haut conseil existera toujours dans quelques mois, nous nous sommes tout de même prêtés à l'exercice d'introspection et de rédaction du document d'auto-évaluation du CRJ. L'écriture de ce genre de document est parfois un rien fastidieuse (rien de comparable aux tableaux Excel des DAE des formations ceci dit, nous avons eu le luxe de travailler avec un document texte !), mais elle permet aussi et surtout de réaliser à quel point nos activités de recherche au sein du laboratoire sont riches et variées. Richesse des thèmes évidemment, vu le spectre très large des spécialités des membres, richesse également des méthodes employées et des types de recherche : au CRJ, on publie autant des notes d'arrêts, que des ouvrages fondamentaux, des actes de colloques, des rapports prospectifs, voire une nouvelle revue numérique - le BACAGE -, ce grâce au financement direct de l'UGA (qui a augmenté) mais aussi et de plus en plus, grâce à des financements dédiés (2/3 des financements du CRJ résultent de contrats). Et encore, notre activité ne se

limite pas aux seules publications puisque figurent également dans ce DAE les différentes activités comme « un auteur - un café », les cinés débats ou les expositions qui permettent de valoriser la recherche autrement.

Bien sûr, ce document doit énormément au travail de l'équipe administrative du CRJ et à la mobilisation des membres du laboratoire qui ont massivement déposé leurs publications dans HAL et répondu à nos diverses sollicitations. Un grand merci à toutes et tous pour cela ! Car finalement, le laboratoire ne doit cette richesse et cette variété d'activités qu'à celle de ses membres.

Romain & Ingrid

ps : si cet éditto vous a donné l'envie irrésistible de lire ce DAE, nous vous le diffuserons dès que la navette avec l'UGA aura permis d'aboutir à un texte définitif, donc d'ici cet été. Une parfaite alternative au traditionnel polar/romance/roman SF/etc. des vacances ! ;-)

ACTUALITÉS DU CRJ

NOUVEAUX MEMBRES

Le CRJ accueille deux nouveaux doctorants :

- **Abdoul Zamtako** : thèse CIFRE chez EDF sous la direction de Gérard Anou. Sujet de thèse « Cadre juridique et pratiques contractuelles de l'activité de vente d'électricité au consommateur dans un contexte d'émergence des multi fournisseurs : analyse positive et prospective ».

- **Renedi Kengamu** : thèse sous la direction de Sabine Lavorel et Yvan Renou. Sujet de thèse « Le droit à l'épreuve de la relocalisation de populations du fait du changement climatique ».

QUALIFICATION AUX FONCTIONS DE MCF

Carole Teman, docteure, a été qualifiée aux fonctions de MCF en droit privé.

PUBLICATIONS HAL

Merci à tous pour vos dépôts dans Hal.

Nous avons ainsi 2638 dépôts pour la période 2019-2024, dont 996 ont été déposés depuis septembre 2024.

Bravo !



PUBLICATIONS

Loïc Allier

- *Précis du droit de la commande publique* (avec S. Braconnier), 8^e éd., éd. Le Moniteur, 2025.
- « Les fédérations sportives. Regards croisés du droit administratif et du droit de l'Union européenne », *Annuaire de droit de l'Union européenne* 2024.

Julie Arroyo

- « Tenue correcte exigée. Normes de genre et restrictions à la liberté religieuse dans les règlements intérieurs des établissements scolaires », co-écrit avec Stéphanie Hennette Vauchez, *Intersections. Revue semestrielle genre et droit*, décembre 2024, pp. 1-49.

François Barque

- « De l'importance de la sincérité budgétaire dans une démocratie », *Les Echos*, Le cercle, février 2025.
- « La protection des générations futures contre les dettes publiques excessives », *AJDA*, 2025 (avec Sébastien Ferrari).

- Présentation et traduction de l'ouvrage d'Eduardo Garcia de Enterría : *La Constitution comme norme juridique et le Tribunal constitutionnel*, Dalloz.



Sébastien Bernard

- « La responsabilité sociale et environnementale dans les entreprises à participation publique : exemplarité ou greenwashing ? » in Bottini (F) Dir., *L'obsolescence programmée du droit (public) économique ?*, Logitech, 2025.
- « L'établissement public expérimental, un dépassement du modèle faurien d'Université ? » in C. Manson, E. Aubin et E. Guiselin, Dir., *(Re)Penser l'Université française : de la loi Faure à l'Université du XXI^e siècle*, Presses universitaires juridiques de Poitiers, 2024, pp. 131-138.

Frédérique Cohet

- « Promesse de vente sous condition suspensive et délai d'action en restitution de l'indemnité d'immobilisation », *AJDI* 2025, p. 76, 15 janvier 2025.
- « La perpétuité du pacte de préférence n'engendre point sa nullité », *AJDI* 2025, p. 153, 15 février 2025.
- « Les règles d'urbanisme conditionnent la détermination de l'assiette de la servitude de passage », *AJDI* 2025, p. 234, 15 mars 2025.

Michel Farge

- « Caractère obligatoire pour le juge de la compétence fondée sur l'article 14 du Code civil », *Droit de la famille* n° 3, mars 2025, comm. 49.
- « Reconnaissance intra-européenne d'un changement d'identité sexuelle », *Droit de la famille* n° 2, février 2025, comm. 26.
- « Ni gestatrice, ni génitrice, mais mère tout de même ! », *Droit de la famille* n° 1, janvier 2025, comm. 14.

Frédérique Fiechter-Boulevard

- Autopsie d'un crime : au-delà de l'extinction de l'action publique (1^{re} partie), *Le Monde du Droit*, 5 février 2025.
- Autopsie d'un crime : au-delà de l'extinction de l'action publique (2^e partie), *Le Monde du Droit*, 11 février 2025.
- Autopsie d'un crime : au-delà de l'extinction de l'action publique (3^e partie), *Le Monde du Droit*, 20 février 2025.

Stéphane Gerry-Vernières

- « Dommage corporel : indemnisation de la perte intégrale de gains professionnels », note sous Cass. 2^e civ., 10 octobre 2024, *Gaz. Pal.*, 14 janvier 2025, p. 6.
- « Responsabilité contractuelle du garagiste : jeu et portée des présomptions », note sous Cass. 1^{re} civ., 16 octobre 2024, *Gaz. Pal.*, 14 janvier 2025, p. 2.

Jean-Pierre Grandemange

- « Quel mode de scrutin pour sauver la V^e République ? », *Revue Politique et Parlementaire (voir la revue en ligne)*, 17 décembre 2024.

Nicolas Kada

- « Le centre communal d'action sociale (CCAS) : un établissement public qui s'ignore ? » in *Les établissements publics locaux* (sous la dir. de J-M. Pontier), Paris, L'Harmattan, coll. GRALE, 2025, p. 203 et ss.
- « Le triptyque Liberté-Egalité-Fraternité à l'épreuve de la pensée décentralisatrice de la III^e République » in *Décentralisation et République dans la pensée juridique et politique de la III^e République*, sous la dir. de N. Droin et L. de Thy, Paris, Classiques Garnier, 2025, p. 111 et ss.
- « Le Huron au conseil municipal - Réflexions naïves sur le statut de l' élu local » in *Recherches sur le statut des élus locaux*, sous la dir. de F. Crouzatier-Durand et V. Donier, Paris, IFJD, 2024, p. 77 et ss.

Floriane Maisonnasse

- « La protection sociale au prisme du genre : repenser un modèle inégalitaire », *RJPF* n°298, 1^{er} mars 2025.
- « Analyse quantitative des décisions de la cour d'appel de Grenoble rendues en matière de prestation compensatoire au cours de l'année 2023 », avec G. Ruffieux, *BACAGE* [En ligne], 03 | 2024.

Ingrid Maria

- « Le patient majeur protégé », *RDLF* 2025 chron. n° 15.
- « Être "hors d'état de manifester sa volonté" », in *Mélanges en l'honneur de Pierre Murat* (dir. M. Farge et G. Ruffieux), 2025, pp. 236-250.
- « La présomption de minorité pour les mineurs non accompagnés consacrée ! », *Dr. famille* 2025, comm. 40 (note sous CEDH, 16 janv. 2025, n° 15457/20, A.C. c/ France).

Delphine Sassolas

- « L'impatto della loi PACTE in ambito bancario, finanziario e assicurativo », in *Sostenibilità e mercati vigilati: regolatori e operatori nella "galassia" ESG*, G. Giappichelli Editore, Torino, a cura di Federico Riganti, p. 149-164.

Serge Slama

- « Les différences de traitements juridiquement admises entre Français et étrangers », *Regards. Protection sociale*, déc. 2024, n° 64, p. 77-84.
- « L'administration numérique des étrangers ne répond plus : des vies en suspens » (édito), *Actualité juridique Droit administratif (AJDA)*, 2024, 42, p. 2241 (avec Véronique Champeil-Desplats).
- « Les actions contentieuses militantes font-elles nécessairement progresser le(s) droit(s) des étrangers ? », *Les Cahiers de la justice*, 2024, 4, p. 627-639.

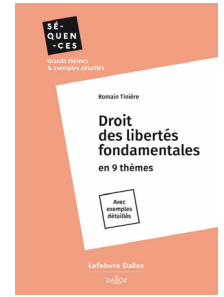
Émilie Terrier

- « Quel droit d'auteur pour les commissaires d'exposition ? », *Propriétés intellectuelles*, janv. 2025, 94, p. 6.
- Publication des actes du colloque du CRJ *Propriété intellectuelle et droit public*, dir. scientifique Émilie Terrier, Dalloz, 2025.



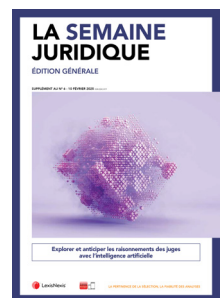
Romain Tinière

- *Droit des libertés fondamentales*, Dalloz coll. Séquences, 2024.
- Commentaire des articles 23 à 28 du DSA in B. Bertrand *Règlement DSA 2022/2065 relatif à un marché unique des services numériques : Commentaire article par article*, Bruylant, pp.235-240, 2024, Collection droit de l'Union européenne, Textes et commentaires.



Géraldine Vial

- « Les raisonnements probabilistes des juges » (avec E. Vergès), *Recueil Dalloz*, 2025, n°12, p. 542.
- « Comprendre la détermination de la résidence de l'enfant à l'aide des statistiques - Les juges face aux représentations sociales de la famille contemporaine », avec Caroline Bazzoli, *La Semaine juridique, hors-série, "Explorer et anticiper les raisonnements des juges avec l'IA"*, supplément au n° 6, 10 fév. 2025. [Lire ce numéro](#)
- « Vers une intelligence juridique artificielle - Comment l'IA transforme les professions juridiques » (avec E. Vergès), *Lexbase Avocats*, 2024.



INTERVENTIONS

Loïc Allier

- Conférence sur « Le secret des affaires à l'épreuve de la commande publique », 25 mars 2025, organisée en partenariat entre LexisNexis et le cabinet d'avocats Taylor Wessing.

Frédérique Cohet

- « Les baux au sein de la copropriété », conférence organisée par l'ARC Paris (association des responsables de copropriété), février 2025.

Arnaud De Vellis

- Séminaire Influens - Esthétique et Fictions de l'Ordinateur Quantique, 16 janvier 2025, MACI, Grenoble.

Michel Farge

- Séminaire sur les dernières jurisprudences de la Cour de cassation concernant la GPA, organisé par les magistrats de la première chambre civile de la Cour de cassation, Paris, 6 février 2025.

- Rapport de synthèse du colloque « Le renouveau de la personne morale » organisé par l'ADDUGA (publication à paraître), Grenoble, 17 janvier 2025.

Nicolas Kada

- « La métropole des habitants : les nouvelles formes de débat public », intervention dans une table ronde dans le cadre du colloque « La Métropole de Lyon, 10 ans déjà - Bilan et perspectives » organisé par l'Université Lyon 2, 23 et 24 janvier 2025.

- « La République idéale est-elle sociale et territoriale ? », intervention orale lors du colloque « Les échelles territoriales de la République sociale » organisé par l'Université Côte d'Azur et le CERDACCFF dans le cadre des journées d'étude décentralisées de l'AFDC à Nice, 21 novembre 2024.

Floriane Maisonnasse

- « Vie familiale et droits sociaux », intervention lors du colloque Femmes et patrimoine, Nathalie Baillon-Wirtz, Jérémy Houssier (ss dir.), novembre 2024, Reims.

Alexandre Margirier

- « Le Conseil de l'Europe et la lutte contre la désinformation », colloque « Le Conseil de l'Europe : 75 ans et après ? Passé, présent et avenir d'une organisation internationale septuagénaire », 5-6 décembre 2024, UGA, Grenoble.

Anne-Gaëlle Robert

- « L'articulation des rôles du juge correctionnel et du juge de l'application des peines » in Généralisation de la motivation des peines : principes et pratiques, colloque organisé par l'ENM, l'IERDJ et la Cour de cassation, Grande chambre de la Cour de cassation, 6 février 2025.

Delphine Sassolas

- « Les risques des entreprises à mission », Congrès national de la recherche des IUT, IUT de Bayonne, 27 mars 2025.

Serge Slama

- Conclusions du colloque « Les vulnérabilités dans les parcours migratoires : approches juridiques », organisé par l'Association de la Clinique des droits, École de droit de Clermont, 24-25 mars 2025.

- « Surveillance et rétention administrative », journée d'étude « La surveillance pénitentiaire en contexte(s) », sous la dir. Léo Vanier, CRJ, Grenoble, 7 février 2025.

- « Protéger les femmes étrangères en expulsant du territoire les conjoints violents ? », colloque « Femmes étrangères et précarité juridique. Appréhension par le droit public français, européen et international », organisé par l'Association Droit public fondamental avec la participation du Master 2 Droit européen des droits de l'Homme, Lyon 3, 16 janvier 2025.

Émilie Terrier

- « Promotion de la diversité culturelle et streaming des oeuvres musicales : quel rôle pour les régulateurs ? », colloque du GRESEC, « Action publique et numérisation des industries culturelles et médiatiques », à l'Institut de la communication et des médias, 3 avril 2025.

- Animation d'une table ronde consacrée aux enjeux économiques de la rémunération en propriété intellectuelle, colloque sur « La rémunération en propriété intellectuelle », dir. scientifique Amélie Favreau, 29 novembre 2024, Grenoble.

Géraldine Vial

- « La preuve, au cœur des conflits de droits », colloque RDLF « Le droit des libertés en question(s) 4 », Toulouse, 13 et 14 mars 2025.

- « Le juge face à la parole de l'enfant », colloque « La parole de l'enfant dans les hypothèses de séparation parentale », Grenoble, Maison de l'avocat, 13 décembre 2024.

- « Juriste assisté, juriste augmenté - Les usages de l'IA dans le domaine juridique » (avec E. Vergès), Semaine de la digitalisation, Université de Lausanne, 5 février 2025.

Ingrid Maria

- Participation au colloque relatif à la réforme du droit de la protection juridique des majeurs sur « Est-il possible de réformer par voie d'ordonnance ? », Caen, 4 avril 2025.

AUTRES PARTICIPATIONS

Gérard Anou

- Jury de thèse de Duvalier Kala Ngumouo, « La coexistence de l'ordre juridique OHADA avec les ordres juridiques communautaires et la réalisation de l'intégration régionale en Afrique. Étude à la lumière de la construction européenne en droit des affaires ». Thèse soutenue à l'université de Perpignan, 5 février 2025.

- Jury de thèse de Edgard Kpatindé, « La liberté d'établissement intracommunautaire des sociétés commerciales dans les espaces de la CEDEAO et de l'Union européenne ». Thèse soutenue à l'université de Perpignan, 13 décembre 2024.

- Jury de thèse de Sandrine Selonou Awanou, « L'applicabilité de l'Acte Uniforme relatif au droit de l'arbitrage au règlement du conflit individuel du travail ». Thèse soutenue à l'université de Perpignan, 5 décembre 2024.

Sébastien Bernard

- Participation à un comité de recrutement de deux professeurs à la faculté de Droit de l'Université de Genève, 2 décembre 2024.

Frédérique Cohet

- Participation au jury de spécialité en droit immobilier pour le CNB, mars 2025.

Michel Farge

- Formation ENM sur la filiation en DIP, Paris, 21 mars 2025.

Stéphane Gerry-Vernières

- « Circulaire Retailleau sur l'admission exceptionnelle au séjour : une infra-réforme ? », Le club des juristes, 12 février 2025.

- Participation au jury de soutenance, en qualité de co-directrice de thèse, de Carole Teman, « Les clauses du contrat de travail et la négociation collective », UGA. Co-directrice : M. Picq. Jury : C. Radé, professeur, Université de Bordeaux, A. Martinon, professeur, Université Panthéon-Assas (Paris II), P. Adam, professeur, Université de Lorraine et P. Marcou, professeure, UGA.

Nicolas Kada

- Audition par le Sénat (mission « Administration générale et territoriale de l'État ») dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution du contrôle préfectoral de légalité, 5 mars 2025.

Ingrid Maria

- Formation à tous les juges des contentieux de la protection du ressort de la Cour d'appel de Grenoble, 7 novembre 2024.

- Présidence du jury de soutenance de thèse de Nagham MRAD, « La preuve numérique en droit civil : étude comparative du droit français, québécois et libanais », Grenoble, 11 décembre 2024.

Serge Slama

- Rapporteur thèse de Mme Inès Giauffret, « Protection juridictionnelle effective des ressortissants d'États tiers », sous la dir. de Sandrine Clavel et Fabienne Jault-Seseke, Université de Versailles Saint-Quentin-Saclay, 17 décembre 2024.

- Rapporteur thèse de Mme Elsa Bourdier, « Le travail et la famille au fondement du droit des étrangers. Une analyse de genre », sous la dir. Stéphanie Hennette-Vauchez et Charlotte Girard, Université Paris Nanterre, 10 janvier 2025.

- Ciné-débat sur la reconnaissance faciale organisé par Amnesty Chambéry autour du documentaire *Tous surveillés*, Cinéma Malraux, Chambéry, 13 février 2025.

Romain Tinière

- Rapporteur sur la thèse de Marion Maurer, « La concurrence des standards de protection des droits fondamentaux dans l'ordre juridique de l'Union européenne », le 8 janvier 2025 à l'université de Strasbourg (directeur D. Ritleng).

- Directeur de la thèse de Cassandra Paulet, « Les relations entre intégration européenne et protection des droits fondamentaux », le 9 janvier 2025 à l'UGA.

Géraldine Vial

- Invitation à la journée nationale de la relation magistrat-avocat pour présenter « L'intelligence juridique artificielle », Maison de l'avocat de Grenoble, avec E. Vergès, 21 mars 2025.

Mélanges en l'honneur de Pierre Murat Éditions Dalloz

Chers collègues et amis,

Avec une grande émotion, liée à l'affection que nous portons tous à Pierre Murat, nous vous proposons de lire - en avant première - la préface de ses mélanges intitulés *Compréhension et prescience des mutations de la famille et de son droit* qui viennent de paraître.



Le choix d'une photographie

Lorsque nous avons réfléchi à la photographie qui pourrait illustrer l'hommage que nous voulons rendre à Pierre Murat, une première image nous est venue à l'esprit : celle d'une photographie prise après la soutenance de thèse de l'un de ses doctorants. Ces photos des soutenances, aujourd'hui légèrement jaunies par le temps, mais précieusement conservées par Pierre, témoignent de son profond engagement vis-à-vis de ses thésards. Le regard qu'il pose sur son doctorant, à la fois fier et critique, résume bien la complexité de son rôle : celui d'un directeur exigeant, pour qui la perfection était une quête sans fin, mais qui savait également reconnaître et saluer l'effort intellectuel et l'investissement de ses élèves. Le sourire de Pierre sur ces clichés révèle aussi la complicité qu'il entretenait avec ses collègues, membres du jury, et les liens tissés avec eux au fil des années au sein de la communauté des familialistes. Un groupe avec les membres duquel il a non seulement cultivé des relations scientifiques riches, mais aussi des amitiés sincères, qui ont durablement marqué sa carrière.

Cependant, il est d'usage que le dédicataire d'un hommage figure en portrait, dans une image qui le représente dans toute sa fonction universitaire. Nous nous sommes alors naturellement tournés vers la revue *Droit de la famille*, dans laquelle Pierre est devenu arrêtiériste alors qu'il était encore jeune agrégé¹. Après avoir parcouru quinze années de publication, en commençant

par son premier commentaire en 1996², jusqu'à son 300^e en 2010³, nous n'avons trouvé aucun portrait de lui. Pierre a résisté à la demande de l'éditeur. La pudeur naturelle qui le caractérise y est sans doute pour beaucoup. Ce n'est qu'au moment où ses recherches se sont orientées vers le droit patrimonial de la famille, dans les années 2010, que Pierre a finalement accepté de céder son « droit à l'image », afin de satisfaire la curiosité des lecteurs du JCP N. Initialement acceptée pour une première publication en 2011⁴, cette cession a été tacitement reconduite pour les suivantes. Ce type de portrait figé offre aux universitaires une forme de jeunesse éternelle.

Bien que leurs opinions puissent évoluer, leur image demeure immuable. Ce symbole de jeunesse intemporelle s'accorde parfaitement avec la pensée de Pierre : il n'a jamais succombé au conservatisme ni au dogmatisme, convaincu qu'il fallait accompagner l'évolution des mœurs plutôt que d'essayer de lui résister. Son approche mesurée explique sans doute son engagement dans l'œuvre législative contemporaine, notamment au sein de la commission Dekeuwer-Défossez⁵ et du groupe de travail dirigé par Irène Théry⁶.

Aucune photographie de Pierre ne saurait véritablement rendre compte de son approche du droit de la famille. C'est dans son introduction au *Dalloz Action Droit de la famille* qu'il expose sa vision⁷. Il y distingue la fonction symbolique du droit de la famille et sa fonction opératoire, une distinction qui résume parfaitement sa personnalité scientifique. D'un côté, Pierre cherchait à donner un sens aux évolutions du droit de la famille. Acceptant son pluralisme et sa privatisation, il refusait de croire que ses mutations contemporaines étaient dépourvues de ligne directrice. De l'autre, il était convaincu qu'un universitaire doit, selon ses propres mots, « *mettre les mains dans le cambouis* » pour saisir la réalité de la discipline. Pour ce faire, son engagement auprès des notaires⁸ et des avocats⁹ lui a permis d'allier la pratique à la théorie. Il était intimement persuadé que l'une sans l'autre ne permettait pas de produire une œuvre véritablement utile.

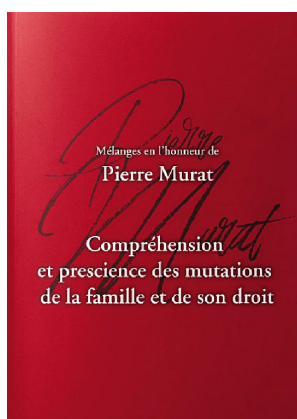
Pour illustrer ces Mélanges, nous aurions aussi pu choisir une photographie de Pierre entouré de ses collègues de la Faculté de droit de Grenoble, un témoignage de sa fidélité à cette institution qu'il n'a jamais souhaité quitter, malgré les sirènes parisiennes auxquelles il a résisté à plusieurs reprises. À Grenoble, Pierre a occupé de nombreuses fonctions : Vice-doyen, Directeur du Centre de droit fondamental, Directeur de l'Institut d'études judiciaires, Directeur de l'École doctorale, Directeur du Master de droit notarial et du Diplôme supérieur du notariat, etc. Ces engagements montrent son attachement à sa Faculté et son rôle primordial dans la vie académique locale.

Il nous reste alors à justifier le choix de la photographie retenue. Pierre y apparaît devant sa maison, ce lieu qu'il chérit profondément et où ses proches aiment venir le retrouver. C'est donc à un portrait plus intime et personnel que nous avons finalement décidé de faire appel, pour mieux rendre hommage à l'œuvre et à la personne qu'est Pierre Murat. Cette photo révèle sa simplicité, son attachement à des valeurs authentiques et son humanité. Chacun y retrouvera l'image de son équilibre entre rigueur académique et chaleur humaine.

Les contributions qui figurent dans ces Mélanges sont des manifestations d'amitié sous la forme de textes rédigés par des collègues qui ont tissé avec Pierre non seulement des liens d'estime scientifique, mais aussi des relations humaines sincères et profondes.

Et si le droit n'avait finalement été qu'un prétexte à une belle rencontre ?

Michel Farge et Gaëlle Ruffieux



1. Co-fondateur de la revue *Droit de la famille* en 1996 aux éditions LexisNexis, avec Hervé Lécuyer et Bernard Beignier (B. Beignier, « François Terré (1930-2024) : passion et joie du droit », *Dr. fam.* 2024, alerte 113).
2. P. Murat, « L'article 16-11 du Code civil n'est pas applicable à un cadavre », note sous Aix, 6^e ch., 8 février 1996 : *Dr. fam.* 1996, comm. 2.
3. P. Murat, « La subsidiarité de l'obligation du père par le sang de l'enfant adopté simplement », note sous Civ. 1^{re}, 14 avril 2010, n° 09-12.456 : *Dr. fam.* 2010, comm. 115.
4. P. Murat, « Les régimes matrimoniaux et les régimes "pacsimoniaux" à l'épreuve de la rupture des couples », JCP N 2011, p. 1206
5. Membre du groupe de travail présidé par Françoise Dekeuwer-Defossez, en vue de la rédaction du rapport « Renover le droit de la famille : propositions pour un droit adapté aux réalités et aux aspirations de notre temps », 1999.
6. Membre du groupe de travail présidé par Irène Théry, en vue de la rédaction du rapport « Filiation, origines, parentalité : le droit face aux nouvelles valeurs de responsabilité générationnelle », 2014.
7. P. Murat (dir.), *Droit de la famille*, 7^e éd., Dalloz Action, 2016, spéc. p. 12 s., n° 01.30 s.
8. Notamment au Cridon de Lyon, de 2003 à 2018, au sein de la cellule de droit civil et de droit de la famille.

Nouveauté au Centre de documentation Léon Michoud Table des Mélanges



Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise à jour par Maëlle Sivy de la Table des Mélanges. Cette table avait été initiée par Mélanie Jaoul, maîtresse de conférences en droit privé, Université de Montpellier.

Elle contient maintenant 573 sommaires et sera régulièrement actualisée.

Elle est disponible et consultable sur le [site du CRJ](#). N'hésitez pas à la diffuser !

Sommaire Table Mélanges

Projet IDEX JADE Présentation au Conseil constitutionnel

Une partie de l'équipe du projet IDEX JADE (Justice algorithmique des élections) a eu l'honneur de présenter ses résultats de recherche au Conseil constitutionnel le 26 mars 2025.



Le projet interdisciplinaire JADE porté par le CRJ, le Laboratoire Jean Kuntzmann (LJK) et le laboratoire d'informatique de Grenoble (LIG), avec le soutien du laboratoire CNRS PACTE et de la chaire de « société algorithmique » du Multidisciplinary Institute in Artificial Intelligence (MIAI), réunissant des juristes, statisticiens, informaticiens, politistes et spécialistes des sciences du langage, a pour objet d'utiliser des méthodes d'intelligence artificielle et de mathématiques appliquées à un objet juridique pour lequel elles n'ont pour l'instant jamais été utilisées et présentent un intérêt particulier, le contentieux des élections politiques, et s'est focalisé jusqu'à présent sur les élections devant le Conseil constitutionnel (quatre articles publiés et deux en cours de publication).

Dans le cadre d'une réunion strictement interne animée par Stéphane Cottin, chef du service de la documentation et de l'aide à l'instruction du Conseil constitutionnel et membre du projet JADE, les résultats suivants ont été développés, en présence de membres des équipes juridiques et informatiques du Conseil :

- Présentation générale du projet JADE (Romain Rambaud : genèse, état de l'art, problématique, hypothèses, principaux résultats, verrous, ANR ; Alya Hafsaoui : portée méthodologique et prospective sur la justice algorithmique) ;
- Résultats juridiques et statistiques du projet JADE (Jean-Pierre Camby : confirmation statistique des connaissances générales du contentieux électoral ; Frédérique Letué : les résultats du projet JADE du point de vue de l'écart de voix ; Didier Girard : le point de vue de l'avocat sur les résultats du projet JADE) ;
- Résultats informatiques du projet JADE (Caroline Bligny : la construction informatique de la base de

données JADE ; Georges-André Silber : l'IA dans le projet JADE et pour la jurisprudence constitutionnelle).

Le projet JADE, en vue de sa poursuite, fait cette année l'objet d'un dépôt dans la campagne AAPG ANR 2025 et a passé la phase 1. Il fait actuellement l'objet d'un examen en phase 2. Les résultats sont attendus pour le mois de juin prochain.

Projet CLIM-FAS PEPR

Le projet CLIM-FAS « Potentiel d'Atténuation du Changement Climatique du Secteur Agricole Français » est un projet de recherche pluridisciplinaire financé dans le cadre du PEPR FairCarbon jusqu'en décembre 2029. Dirigé par l'Institut National pour la Recherche sur l'Agriculture et l'Environnement (INRAE), il regroupe des économistes, des agronomes, des géographes, des juristes et des psychologues sociaux, au sein d'un consortium composé de l'INRAE, de l'ENS Saclay, de l'Institut d'Économie scientifique et de gestion, de l'Université Paris-Nanterre et de l'UGA. L'objectif global du projet est d'améliorer les connaissances sur le potentiel d'atténuation du secteur agricole et sa contribution à la lutte contre le changement climatique ; il vise à générer des preuves scientifiques de l'efficacité économique et juridique d'un ensemble d'actions publiques permettant d'encourager et d'accélérer la mise en œuvre de solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Dans ce cadre, Sabine Lavorel est porteuse du workpackage sur la protection juridique des sols agricoles, qui réunit 11 chercheurs en droit, en géographie et en économie. Cette équipe poursuit les recherches qui avaient été engagées dans le cadre du projet Décarb'AURA (financement IDEX 2022-2025) afin de proposer de possibles dispositifs juridiques permettant de protéger les puits de carbone naturels au regard du service écosystémique qu'ils remplissent. Les hypothèses envisagées dans le projet Décarb'AURA seront appliquées aux sols agricoles, qui représentent un levier de décarbonation possible, notamment par la mise en œuvre de pratiques de carbon farming. Ce concept, en pleine émergence au niveau des politiques européennes et nationales, désigne un ensemble de pratiques agricoles qui visent à préserver et à améliorer la capacité des sols à absorber et à stocker durablement du carbone. En impliquant la mise en place de nouvelles pratiques agricoles, le développement du carbon farming est de nature à modifier non seulement les modes de production agricole, mais aussi le rapport que l'agriculteur entretient avec le sol qu'il cultive. Il induit un véritable bouleversement pour le monde agricole, visant à favoriser une transition agroécologique d'ampleur qui doit être accompagnée par des dispositifs juridiques idoines.

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Colloque

**« Le Conseil de l'Europe : 75 ans et après ? »
5-6 décembre 2024
UGA**

Ce colloque international a été organisé par Anca Ailincăi dans le cadre de son projet IUF « Quel rôle pour le Conseil de l'Europe dans une Europe en crise ? À propos des défis et des perspectives d'avenir d'une organisation européenne méconnue ». Cette rencontre a accueilli des intervenants universitaires mais aussi des praticiens, originaires de différents États européens, y compris d'Europe centrale et orientale, ce qui est représentatif du vaste champ d'action géographique du Conseil de l'Europe. Ils ont analysé les défis contemporains auxquels est confrontée cette organisation européenne, et sa manière d'y faire face.



**4^e journée de la pratique notariale
internationale
6 décembre 2024
UGA**

La 4^e édition de la journée de la pratique notariale internationale s'est déroulée à l'UGA. Coorganisée par l'ACENODE, Centre notarial de droit européen, avec Michel Farge et Gaëlle Ruffieux pour le CRJ, elle s'est intéressée cette année au thème de « L'enfant et la pratique notariale internationale ». Elle a accueilli notaires et étudiants de Master.



Colloque

**« La parole de l'enfant dans les hypothèses de
séparation parentale.
Entre association et protection »
13 décembre 2024
Maison de l'avocat - Grenoble**

Ce colloque était organisé par Anne-Sophie Brun-Wauthier, le Conseil interdisciplinaire sur la Responsabilité Parentale Partagée - France (CIRPA France) et le Barreau de Grenoble.

Les intervenants, universitaires, avocats, psychologues et représentants d'associations, ont rappelé la nécessité que l'enfant soit entendu dans les hypothèses de séparation et la manière dont le droit en a fait un principe cardinal. Puis, ils ont abordé les modalités d'écoute de l'enfant.



Chez Michoud

**« Vérité au-deça des Alpes, erreur au-delà ? »
13 décembre 2024
Centre de documentation Léon Michoud**

Pour clôturer son cycle de discussions grenobloises sur les transformations du droit administratif, Chez Michoud, organisé par Léo Vanier et Émilie Barbin (CESICE), a reçu Anne Jacquemet-Gauché professeure de droit public à l'Université Clermont-Auvergne, et Denis Jouve, professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.



Remise du prix de thèse André Demichel 20 décembre 2024 Centre de documentation Léon Michoud

Organisée par Léo Vanier, cette cérémonie de remise du Prix de thèse A. Demichel a récompensé :

- **Camille Bordère**, docteure de l'Université de Bordeaux, pour sa thèse « La justice algorithmique. Analyse comparée (France/Québec) d'un phénomène doctrinal ».
- **Michaël Koskas**, docteur de l'Université Paris-Nanterre, pour sa thèse « Le Conseil constitutionnel par lui-même. Contribution à une analyse de la production du droit ».



Mot d'introduction de Francine Demichel

« Permettez à une vieille universitaire de s'adresser aux plus jeunes des juristes, pour leur faire part de quelques-unes de ses réflexions.

Une thèse est une histoire d'amour. On ne travaille pas pendant plusieurs années sur un sujet sans enthousiasme ni passion. Le sujet de la thèse vous prend progressivement au corps. C'est un apprentissage. On ne naît pas chercheur, on le devient, pour transposer une formule célèbre. On entre progressivement dans un sujet avec un regard de loin et de près. Il se dévoile avec le temps, créant autour de lui une atmosphère. Mais à condition d'acquérir cet esprit critique, cette mentalité subversive, intempestive, sans laquelle il n'est pas de recherche. Cela implique d'acquérir les codes et les rites de toute science. Ceux-ci vous sont communiqués notamment par votre directeur de thèse, qui, par son accompagnement, va vous apprendre la prise de risque judicieuse, en vous encadrant, vous guidant, mais sans écrire la thèse à votre place. La liberté de l'enseignant et celle du doctorant se confortent mutuellement.

Diriger une thèse, c'est tout un équilibre qui implique qu'on évite au doctorant les impasses scientifiques tout comme le conformisme. Une thèse ne doit pas être trop révérencieuse ni trop spécialisée. Ce n'est pas un travail d'expert qui se contente d'analyser le droit existant, plus ou moins laborieusement. Une thèse ce n'est pas que du droit-constat, c'est l'exposé d'un droit-projet, à travers un travail intelligent, voire utopique, articulant la théorie à la pratique, avec un esprit critique. Les grandes thèses de droit ont montré qu'il n'y a pas d'impossible. Toute thèse est une démonstration par-

tant d'hypothèses, aboutissant à une conceptualisation, souvent éloignée du strict positivisme. Un chercheur n'est pas un « chien de garde ». Il doit s'étonner, se révolter, décortiquer et critiquer, en se situant sur la longue durée et les choses invisibles. Avec sa thèse, le doctorant poursuit des objectifs contradictoires : un travail personnel mais personnalisable et transmissible. On le comprend, un travail aussi subtil se fait « avec ses tripes » et à son terme il vous a transformé.

Georges Vedel, dans une conversation, me dit un jour « Dans une thèse sur la pêche, on doit sentir le poisson ». Pensez à cette magnifique formule et travaillez avec convoitise, gourmandise. Quand on ne s'est pas ennuyé, on n'ennuie pas ses lecteurs. Et bon vent aux futurs docteurs ainsi qu'aux lauréats du Prix de thèse André Demichel. »

Journée d'étude « L'État de droit en France - crises et perspectives » 23 janvier 2025 Maison de l'avocat - Grenoble

Cette journée était organisée par Serge Slama avec le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France et la Revue Délibérée, dans un contexte d'actualité où de plus en plus de personnalités remettent frontalement en cause les fondamentaux de l'État de droit ou certaines de ses modalités. Elle a permis, lors de plusieurs tables rondes, de dresser un état des lieux de la crise de l'État de droit, de faire un point sur les outils et réformes nécessaires pour oeuvrer à sa préservation.



Des auteurs, un café 6 février 2025 Centre de documentation Léon Michoud



Le Centre de documentation a accueilli Anca Ailincăi, Nordine Drici et Charlotte Piveteau pour échanger autour de leur ouvrage *Peine de mort et droits de l'homme. Pour des standards internationaux de protection spécifiques aux personnes passibles de la peine de mort ou condamnées à mort*, paru aux Éditions A. Pedone en février 2024.

Journée d'étude
« La surveillance pénitentiaire en contexte(s) »
7 février 2025
UGA

Organisée par Léo Vanier dans le cadre de son projet ANR SURPEX (surveillance pénitentiaire et externalisation), cette journée d'étude a traité de la question de la surveillance pénitentiaire autour de trois axes : la surveillance des espaces publics, la surveillance des lieux de privation de liberté et les surveillants pénitentiaires.



Théâtre-débat
« Justice »
19 février 2025
EST - UGA

Organisée par Anne-Gaëlle Robert, en partenariat avec la Faculté de droit et le Cerdap², cette soirée théâtre-débat a accueilli la pièce *Justice* écrite par Samantha Markowic en 2018 et mise en scène et interprétée par Julie Fontana, Nathalie Gröll et Agathe Petrini de la Compagnie Les Jeanne.

Cette pièce, qui se présente sous la forme d'un théâtre-documentaire donnant la parole à tous les acteurs croisés dans les couloirs d'un tribunal juste avant une comparution immédiate, a permis ensuite au public d'échanger avec Catherine Lanza-Perret (présidente du tribunal correctionnel de Grenoble), Me Federico Steinmann (avocat au Barreau de Grenoble) et Marianne Thirard (procureure de la République adjointe au tribunal judiciaire de Grenoble).



Journée d'étude
« L'autonomie du droit administratif : approche par les rites de la doctrine »
13 mars 2025
IUT 2 - Grenoble

Cette journée était coorganisée par Mohesh Balnath et Nolwenn Duclos (laboratoire Transversales, Université Lumière Lyon 2) à l'IUT de Grenoble.

Les rites doctrinaux du droit administratif ont été abordés sous deux angles : dans leur conception française puis au regard de leur conception étrangère (Espagne, Japon et États-Unis).



Colloque
« Le droit des libertés en question(s) »
4^e édition
13-14 mars 2025
Toulouse

Organisé par la RDLF, ce 4^e rendez-vous après Grenoble (2015), Paris (2019) et Montpellier (2021) a été l'occasion d'approfondir la compréhension de ce que sont les droits et libertés fondamentaux, les valeurs qu'ils expriment, leurs fonctions et leur articulation.

Il a permis de dresser un état des lieux des recherches autour de quatre thèmes essentiels : la théorie des libertés, les conflits de droits fondamentaux, les acteurs de la garantie des droits et les stratégies de protection. Ses actes seront publiés dans la Revue des droits des libertés fondamentaux (revuedlf.com/)

Colloque
**« Le Vice-Président des États-Unis :
dans l'ombre du pouvoir »**
27-28 mars 2025
UGA

Organisé par Séverine Nicot, Gregory Benedetti (ILCEA4) et Pierre-Alexandre Beylier (ILCEA4), ce colloque international a permis d'apporter des éclairages variés sur cette institution clé du système politique américain qu'est la vice-présidence mais dont le rôle demeure pourtant largement méconnu. Le colloque a réuni des spécialistes américains, canadiens et français en civilisation nord-américaine, en droit, en histoire, en science politique et en relations internationales afin de croiser leurs analyses.



Conférence
« Les femmes de la justice administrative »
28 mars 2025
UGA

Dans le cadre de son cycle de conférences « Les après-midi du Tribunal administratif » et à l'occasion de la journée internationale des femmes du 8 mars, le Tribunal administratif de Grenoble a organisé une conférence mettant en lumière la place des femmes oeuvrant dans la justice administrative.

L'exposition du Conseil d'État « Les pionnières de la juridiction administrative » a été accueillie deux semaines par le Centre de documentation Léon Michoud à l'occasion de cette conférence.



Journée d'étude
« Droit pénal des mineurs »
28 mars 2025
Maison de l'avocat - Grenoble

Cette journée d'étude, organisée par Anne-Gaëlle Robert, a accueilli des intervenants universitaires mais aussi des intervenants qui concrètement, jour après jour, sont chargés d'appliquer et de faire vivre cette réforme du droit pénal des mineurs entrée en vigueur en septembre 2021 : avocats, juges des enfants et fonctionnaires de la protection judiciaire de la jeunesse. Ils ont fait le bilan des trois années d'application du Code de la justice pénale des mineurs puis se sont interrogés sur les éventuelles évolutions à venir.



**MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES
À VENIR**

Colloque
« Le droit au rebond du chef d'entreprise »
15 et 16 mai 2025
IUT de Valence

Organisé par Christelle Varin, Delphine Sassolas et Fabienne Bernard, ce colloque traitera du droit à une seconde chance pour le chef d'entreprise (entrepreneur individuel, dirigeant de société) visant à faciliter le sauvetage d'une entreprise en difficulté et le démarrage d'une nouvelle activité à la suite d'une liquidation judiciaire. Plusieurs acteurs qui œuvrent pour ce droit interviendront lors de ce colloque : pouvoirs publics, banques, mandataires judiciaires, avocats, experts-comptables et associations.



Table ronde
« Mobiliser la culture pour défendre le territoire.
Expériences croisées »
21 mai 2025
Université de Montréal

Cette rencontre est organisée par Fabien Girard et Ingrid Hall (Université de Montréal). Dans un contexte mondial marqué par les logiques extractivistes et les défis environnementaux, les luttes territoriales sont devenues un enjeu central, en particulier pour les peuples autochtones, au Québec et ailleurs. Avec cette table ronde, il est proposé d'explorer ces dynamiques à travers des expériences croisées, en mettant notamment l'accent sur le Québec et le Canada, mais également sur le Pérou et d'autres régions.

Colloque
« Les mutations de la protection de la liberté
d'expression en droit de l'Union européenne »
22 mai 2025
Montpellier

Ce colloque est organisé sous la direction scientifique de Romain Tinière, Christophe Maubernard (Université de Montpellier) et Sébastien Platon (Université de Bordeaux). Les mutations de la liberté d'expression en droit européen seront abordées sous trois angles : les conditions de la liberté d'expression, sa protection et son encadrement.

Colloque
« Régulation des technologies quantiques »
23 mai 2025
UGA

Amélie Favreau et Florian Martin Bariteau (Université d'Ottawa) coorganisent cette manifestation. Le développement et le déploiement des technologies quantiques ne manqueront pas d'avoir des répercussions importantes sur la société. Ce thème transversal rassemblera des experts de différentes disciplines pour intégrer la protection des droits de l'homme, l'équité, la diversité et l'inclusion dans la conception des nouvelles technologies.

Colloque
« L'influence »
27 mai 2025
Grenoble

L'influence est une action, généralement imperceptible, qui s'exerce sur une personne, une entreprise, un État... et qui vise à modifier une décision, individuelle ou collective. L'influence aujourd'hui est commerciale, électorale, politique...

Ce colloque, organisé par Jean-Michel Bruguère avec le soutien de l'association Capitant, a pour objet de montrer la manière par laquelle le droit accueille l'influence et de mettre à jour la manière par laquelle l'influence agit sur le droit.



Universités d'été de la décentralisation
« Montagne et collectivités territoriales »
12-13 juin 2025
Le Bourg-d'Oisans / L'Alpe d'Huez

À l'occasion de sa 3^e édition des Universités d'été de la décentralisation, le GRALE (Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe) mobilisera ses chercheurs pour étudier les différents enjeux liés aux dérèglements climatiques qui viennent bouleverser les équilibres fragiles des territoires de montagne. Ce sera l'occasion aussi de confronter les analyses universitaires aux arguments avancés par les acteurs de terrain. Ces journées sont organisées par Nicolas Kada.

Séminaire de la SFDE
3 juillet 2025
UGA

La section Centre-Est de la Société française pour le droit de l'environnement organise chaque année un séminaire afin de réunir ses membres. Il sera cette année accueilli à l'UGA par Sabine Lavorel.

Colloque
« Le consensus parental »
4 juillet 2025
Privas

Après avoir organisé le colloque sur le consensus parental à Grenoble en 2023, Anne-Sophie Brun-Wauthier participe à l'organisation de l'acte 2 à Privas. Ce colloque fera un bilan des expérimentations menées et un focus sur la coordination en cas de violences, suspectées ou alléguées.

DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

Soutenances de thèse passées

- **Carole Teman** a soutenu sa thèse « Les rapports entre les conventions et accords collectifs et le contrat de travail », réalisée sous la direction de Stéphane Gerry-Vernières et Marielle Picq, le 4 décembre 2024.



- **Baba Nabe** a soutenu sa thèse « Le commerçant et le domaine public », réalisée sous la direction de Jean-Christophe Videlin, le 6 décembre 2024.



- **Naghham Mrad** a soutenu sa thèse « La preuve numérique en droit civil : étude comparative du droit français, libanais et québécois », réalisée sous la direction d'Étienne Vergès, le 11 décembre 2024.



- **Michaël Sanchez** a soutenu sa thèse « La policarisation de l'administration pénitentiaire et le bon ordre en détention », réalisée sous la direction de Serge Slama, le 19 décembre 2024.



- **Cassandra Paulet** a soutenu sa thèse « Les relations entre intégration européenne et protection des droits fondamentaux », réalisée sous la direction de Romain Tinière, le 9 janvier 2025.



- **Lara Taleb** a soutenu sa thèse « La coopération informationnelle à des fins fiscales - Approches comparées de la France, du Liban et de la Suisse », réalisée sous la direction de François Barque, le 21 février 2025.



Soutenance de thèse à venir

- **Adèle Abdallah** soutiendra sa thèse « L'institutionnalisation de la représentation confessionnelle par les élections législatives au Liban », réalisée sous la direction de Romain Rambaud, le 30 juin 2025 à 14h, en salle Gustave Peiser.